

LES IMPORTATIONS D'AMPHORES ORIENTALES TARDIVES
EN GAULE MÉRIDIONALE (IV^e-VII^e SIÈCLES)
TYPOLOGIE, CHRONOLOGIE ET CONTENU

A l'occasion d'un colloque tenu à Athènes en 1987, une première enquête avait permis d'instaurer dans nos régions une dynamique de recherche et de poser les premiers jalons pour ces amphores qui passaient inaperçues jusqu'à présent¹. Depuis, avec la multiplication des fouilles archéologiques de sauvetage en divers points du territoire français, de nouvelles données viennent compléter nos connaissances sur les amphores orientales tardives, répondant parfois à différentes interrogations jusqu'alors sans réponses.

L'étude d'une masse considérable de matériel, acquis ces dix dernières années, a révélé de nombreuses lacunes tant au sujet des typologies que des chronologies. Aussi, il paraît aujourd'hui indispensable de s'affranchir des différents outils typologiques proposés, et notamment ceux élaborés depuis 1976 par J.A. Riley, qui, s'ils permirent de mettre en évidence un matériel jusqu'alors méconnu, ne parviennent plus à traduire la complexité des variations chronotypologiques².

Parmi les données récentes gauloises, il faut surtout insister sur les résultats significatifs obtenus à Marseille dans divers lieux de la ville, et dont certains viennent d'être publiés³. Tout d'abord, dans de nouveaux secteurs du port antique afin d'observer si les résultats déjà obtenus se confirmaient. Ensuite, dans plusieurs sites *intra-muros* avec entre autres, deux complements de puits ayant livré un abondant matériel tardif.

En dehors de Marseille, les études réalisées à partir de mobiliers provenant de divers points du sud de la France, comme ceux d'Arles, Fos-sur-Mer, Saint-Blaise, Port-Vendres, Toulon, Narbonne, Toulouse, Bordeaux, Avignon, ainsi que ceux de trois épaves permettent d'enrichir ponctuellement les données marseillaises.

Dans cette communication, il n'est pas question de proposer une nouvelle typologie des amphores orientales tardives mais il s'agit plutôt de compléter et de préciser celle de Riley élaborée à Carthage, et dont les appellations «Late Roman Amphoras» (LRA 1 à 7) restent les plus usitées actuellement.

Du point de vue des formes et de la chronologie, les conclusions de cette enquête permettent d'émettre plusieurs remarques sur les différents conteneurs orientaux:

¹ M. BONIFAY-F. VILLEDIEU, *Importations d'amphores orientales en Gaule (V^e-VII^e siècles)*, dans *Recherches sur la céramique byzantine*, Bulletin de Correspondance Hellénique, suppl. XVIII, 1989, pp. 17-46.

² J.A. RILEY, *The Pottery From the First Session Of Excavation in the Caesarea Hippodrome*, «BASOR», 218, 1975, pp. 26-63; ID., *Coarse pottery*, dans *Excavations at Sidi Khrebish Benghazi (Bérénice)*, II, suppl. à *Libya Antiqua*, V, 1979, pp. 112-236; ID., *The Pottery from Cisterns 1977.1, 1977.2 and 1977.3*, dans *Excavations at Carthage 1977 conducted by the University of Michigan*, VI, Ann Arbor, 1981, pp. 85-122; ID., *New light on relations between the eastern Mediterranean and Carthage in the Vandal and Byzantine periods: the evidence from University of Michigan excavations*, dans *Actes du Colloque sur la céramique antique de Carthage* (Carthage 23-24 juin 1980), CEDAC, 1982, pp. 111-122.

³ M. BONIFAY-M.-B. CARRE-Y. RIGOIR (dir.), *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (I^{er}-VII^e siècles ap. J.-C.)*, «Etudes Massaliètes», 5, 1998.

1. LA FORME LRA 1

En ce qui concerne le premier type de la typologie de Carthage, nous arrivons maintenant à distinguer nettement plusieurs évolutions de la forme LRA 1, elles sont au moins au nombre de trois (Fig. 1).

Durant tout le V^e siècle, nous rencontrons une variante principale appartenant à la première génération de la lignée que nous appelons maintenant LRA 1A. La catégorie LRA 1A, regroupe l'ensemble des exemplaires qui possède un col étroit et resserré (le diamètre à l'embouchure varie entre 4,5 et 7,5 cm) ainsi qu'un bord en bandeau dont la hauteur peut varier de 1 à 2 cm. Les anses de section ronde sont coudées et toujours nervurées profondément dans la longueur. Le fond, arrondi, se termine par un bouton. La panse est parcourue par de nombreuses cannelures régulières, en escalier, qui deviennent plus denses sur l'épaule et à proximité du fond.

Deux grandes catégories d'argile sont à distinguer pour cette période:

– un premier groupe à pâte sableuse et granuleuse de couleur beige clair à orange comportant de nombreuses inclusions noires nucléées, rouges, blanches, de quartz et parfois de mica. La surface est généralement tendre, voire même pulvérulente (la coloration varie du blanc à l'orange vif).
– au second groupe correspond une catégorie d'argile plus fine et plus compacte, constituée de grains de dégraissant en petite quantité. La couleur de la pâte est souvent rose-violet. La surface, douce au toucher et plus dure, a fait l'objet de soins particuliers puisque les cannelures décorant les panses sont parfaitement régulières et bien dessinées, sans bavures d'argile.

Il semble que tout au long du V^e s. les capacités des conteneurs LRA 1 A tendent à diminuer puisque les exemplaires du début de ce siècle enregistrent des volumes allant jusqu'à 26 litres alors que ceux importés aux alentours du milieu du V^e s. contiennent entre 15 et 19 litres.

Dans la seconde moitié du V^e siècle, de nouveaux caractères d'évolution apparaissent. Sur certains exemplaires le corps devient plus cylindrique dans sa partie inférieure, ce qui permet de déceler déjà des critères morphologiques plus tardifs puisque ce sont ces types de fond que l'on retrouvera uniquement sur les modèles du VI^e siècle. Un autre caractère d'évolution tardif concerne le diamètre de l'embouchure qui a tendance à augmenter progressivement tout au long du V^e siècle. On peut également remarquer sur certains exemplaires la suppression sur le col du bandeau soulignant la lèvre.

Il est assez fréquent de rencontrer la forme LRA 1A dans les publications de sites de Méditerranée orientale mais paradoxalement c'est dans le bassin nord-occidental que cette forme est la mieux connue puisque elle a été majoritairement importée sur les grands sites de consommation du V^e siècle comme en Espagne à Ampurias, et Tarragone et en Italie à Rome. En Gaule, c'est à partir du premier quart du V^e s., et jusqu'à la fin de ce siècle, que les amphores LRA 1A prédominent l'ensemble des conteneurs importés. A Marseille, par exemple, on enregistre des fréquences se situant entre 20 et 30 % de la totalité des amphores vers le milieu du V^e siècle⁴.

La deuxième variante des VI^e et VII^e s., LRA 1B, se divise en deux sous-types contemporains. Elle remplace complètement le type LRA 1A et se caractérise par une large embouchure (entre 10 et 12 cm).

Tout d'abord, le sous-type 1 présente une lèvre épaisse en bourrelet déversée vers l'extérieur (parfois une arête à mi-col rappelle le bandeau du type du V^e s.) et une panse de capacité plus importante. La majorité des exemplaires de ce type retrouvés en Gaule méridionale pos-

⁴ M. BONIFAY, *Observations sur les amphores tardives à Marseille d'après les fouilles de la Bourse (1980-1984)*, «Revue Archéologique de Narbonnaise», XIX, 1986, p. 269-305; M. BONIFAY-D. PIERI, *Amphores du V^e au VII^e s. à Marseille: nouvelles données sur la typologie et le contenu*, «Journal of Roman Archaeology», 8, 1995, pp. 94-120; D. PIERI, *Les amphores des sondages 6-7*, «Etudes Massaliètes», 5, 1998, pp. 108-127.

sède une argile très sableuse et pulvérulente de couleur beige-clair ou orangé avec de nombreuses inclusions parfois, de grandes dimensions.

La seconde variante, LRA 1B/sous-type 2, à lèvre simple en entonnoir, possède une argile fine et compacte, lourde et très dure, de couleur beige-clair à orangé. La surface est très dure, lisse au toucher, exclusivement de couleur blanche ou beige. Parfois l'argile contient de gros nodules de calcite éclatés en réaction à la cuisson. Les anses sont plus ovales et ne possèdent pratiquement plus de nervure centrale.

La variante LRA 1C est la réplique miniature des LRA 1B1 avec néanmoins des caractéristiques particulières. L'échelle des capacités varie de 3,5 litres pour les exemplaires les plus petits à 9 litres pour les plus grands. L'étranglement à la base de la panse fait partie de ces éléments morphologiques importants puisqu'on le retrouvera, de façon presque systématique, sur les amphores d'époque byzantine⁵. Il semble également que ce resserrement, qui peut être interprété comme une expression d'évolution, permette de situer le début de la production plus tardivement que pour les LRA 1 B1, peut-être vers la fin du VI^e siècle. En Gaule, du fait de la rareté des contextes romains très tardifs, cette amphore est quasiment absente. On la connaît seulement sur le site marseillais de la place Jules Verne, daté par les associations de céramiques de la seconde moitié du VII^e siècle.

Dans une dernière catégorie, appelée LRA 1 *similis*, ont été classés les exemplaires d'un groupe somme tout assez homogène, aux capacités très réduites, entre 3,5 et 5 litres et qui sont caractérisés par un allongement du col et des anses ainsi que par une panse étroite. Ces amphores se rencontrent en Méditerranée dans la seconde moitié du IV^e jusqu'au VII^e s. En Gaule, cette forme est très rare où nous la rencontrons durant tout le V^e siècle.

Nous connaissons maintenant une quinzaine d'ateliers ayant produits les LRA 1 qui se répartissent le long de la côte méridionale de la Turquie, ainsi qu'à Chypre et Rhodes⁶. Même en l'absence d'analyses pétrologiques systématiques, nous ne pouvons dire que la quasi totalité des exemplaires retrouvés en France proviennent des ateliers de la région comprise entre le sud de la Turquie (Séleucie) et le nord de la Syrie (Laodicée?); les importations provenant de Chypre étant exceptionnelles.

2. LA FORME LRA 2

L'amphore égéenne LRA 2, originaire d'Argolide, n'apparaît en Gaule qu'à partir de la seconde moitié du V^e s. Trois variantes principales, dissociées entres autres à partir de la morphologie du col et du bord, se succèdent dans le temps (Fig. 2).

La première, LRA 2A, possède un corps très sphérique à l'épaule parfois caréné et un col tronconique court, surmonté d'un bord en entonnoir. Le décor de la panse se compose soit de stries plates ou soit d'incisions rectilignes. Il s'agit de la variante de cette amphore la plus couramment rencontrée dans le bassin méditerranéen nord-occidental entre le milieu du V^e et le milieu du VI^e siècle. Elle n'existe toujours que dans des proportions relativement modestes.

A partir de la seconde moitié du VI^e s., on remarque que le col s'allonge et que le corps devient ovoïde (LRA 2B). Le décor est incisé profondément et forme des ondulations.

Le VII^e siècle est marqué par l'apparition d'une nouvelle variante caractérisée par des bords plus atypiques (LRA 2C). Le décor devient plus varié comme les bandes parallèles de

⁵ En effet, les *magarika* produits entre le IX^e et le XIII^e siècle possèdent fréquemment ce resserrement à la base de l'amphore.

⁶ J.-Y. EMPEREUR-M. PICON, *Les régions de production d'amphores impériales en Méditerranée orientale*, dans *Amphores romaines et histoire économique: dix ans de recherche*, Actes du Colloque de Sienna, 1989, pp. 236-243.

finestries peignées. Ce dernier groupe annonce les formes «Globulars amphoras» produites en Afrique du Nord, en Italie et en Orient aux VIII^e et IX^e siècles.

Deux grandes catégories de pâtes sont à retenir. La première se compose d'une argile fine, très dure et compacte, de couleur rouge foncé, contenant essentiellement des grains noirs et des particules de mica blanc. La seconde, également fine, mais d'un orangé vif, contient de nombreux grains de mica blanc et doré ainsi que de la calcite éclatée lors de la cuisson.

3. LA FORME LRA 3

En ce qui concerne la forme 3 de Riley, nous pouvons maintenant distinguer deux groupes d'amphores: la forme tardive dénommée *Late Roman Amphora 3* dans les typologies occidentales des céramiques de l'époque paléochrétienne, se démarque des versions précédentes d'époque impériale par l'apparition de nouveaux critères morphologiques: un corps plus fusiforme, un col tronconique à deux anses, ainsi qu'une véritable pointe à la place d'un petit fond plat ou pseudo-ombiliqué.

Nous pouvons distinguer très nettement en Gaule plusieurs variantes, qui se succèdent dans le temps (Fig. 3). Elles se répartissent en deux groupes, singularisés par leur capacité. Le premier groupe réunit les exemplaires courants de grande contenance et dont la valeur reste stable par rapport aux productions d'époque antérieure, le second rassemble des variantes de plus faibles capacités.

Aux LRA 3A correspondent les modules standards bien connus possédant une capacité de 6 à 7 litres. Les deux premières variantes à une seule anse (A1) sont attestées essentiellement dans les niveaux du IV^e s. comme à Arles. Les variantes à deux anses (A2) apparaissent dans les premières années du V^e s. On peut distinguer deux formes de lèvres: les lèvres déversées vers l'extérieur et les lèvres triangulaires, ces dernières étant les plus tardives.

Le second groupe, LRA 3B, regroupe des exemplaires de faible capacité (entre 1,5 et 3 litres). Deux variantes sont présentes en Gaule mais seulement durant la première moitié du V^e siècle.

L'argile, fine, homogène, de couleur rouge à brun, est très aisément reconnaissable. Elle contient ordinairement comme composants minéraux d'abondantes particules de mica biotite et de moscovite, des grains de quartz ainsi que de la quartzite métamorphique, ce qui oblige à rechercher comme aire d'origine une région à roches volcaniques et métamorphiques. La surface externe est également caractéristique: elle est extrêmement micacée, à la fois lisse et savonneuse au toucher. L'intérieur peut être parfois de couleur gris métallisé, résultant d'une cuisson oxydante partielle.

Encore bien attestée au début du VI^e s., la part de l'amphore LRA 3 dans les statistiques effectuées sur les sites importants de consommation ne cesse de décroître tout au long de ce siècle. En Occident, et plus nettement en Gaule, elle ne semble plus être importée à la fin du VI^e siècle. L'aire de production de l'amphore LRA 3 se situe dans l'ouest de la Turquie, principalement dans la vallée de l'Herme (Aphrodisias de Carie) et plus largement, dans une zone comprise entre Ephèse, la vallée du Méandre et Sardes.

4. LA FORME LRA 4

L'amphore oblongue dite «de Gaza» connaît également une évolution remarquable. Cinq formes principales peuvent être assez aisément reconnaissables. Elles possèdent quelques caractéristiques morphologiques identiques comme l'absence de col, des anses arrondies de section ovale attachées sur l'épaule, des barbeles d'argile rapportée autour de la lèvre et des bandes de stries peignées concentrées sur l'épaule et à la base. Ces cinq variantes qui

composent la classe générique des LRA 4 se répartissent dans deux sous-groupes désormais dénommés LRA 4A et LRA 4B (Fig. 4).

A la forme LRA 4A correspondent les variantes qui possèdent un corps trapu, ovoïde, en forme d'obus. Le col est inexistant, on a seulement un bord, marqué par une lèvre en bourrelet mince à ressaut interne, qui se détache à peine du corps de l'amphore (le diamètre du bord varie entre 10 et 11 cm). Les anses, soudées sur des épaules très arrondies, sont proches du bord. Des stries profondes font le tour de la panse exactement à hauteur des anses. Cette dernière caractéristique est importante car elle constitue un des critères d'identification du type. Le fond est très arrondi, couvert de stries profondes. Deux sous-variantes peuvent être dissociées au sein du groupe LRA 4A, basées sur la forme du corps et sur la capacité de l'amphore: la variante A1 possède un corps presque sphérique d'une quarantaine de centimètres de hauteur dont la capacité se situe aux environs de 13 litres. Avec la variante A2, l'amphore s'allonge et devient plus cylindrique mais elle demeure de petite taille (entre 50 et 60 cm de haut). Les épaules s'adoucissent et la capacité augmente légèrement (15-16 litres). En France, l'amphore LRA 4A est importée dès le IV^e s. et se rencontre jusque dans le dernier tiers du V^e siècle. C'est, avec l'amphore LRA 1A, le seul type dont la présence ait été signalée sur plusieurs sites du nord de la Gaule.

Dès les premières années du VI^e s., l'amphore LRA 4 augmente de capacité. A l'instar de la forme A, on peut également distinguer plusieurs variantes qui se succèdent dans le temps et que l'on peut associer à un même groupe générique, appelé ici LRA 4B. Les trois variantes dissociées au sein du type 4B, sont plus tardives que celles du type A, et ont un corps plus allongé, en forme de cigare, qui augmente sensiblement de capacité (entre 24 et 26 litres contre 13-16 litres pour le type A). Les épaules deviennent tombantes. La lèvre, en devenant plus haute, forme une amorce de col. Le fond n'est plus arrondi mais tronconique, d'abord creux puis plein. Une bande de stries profondes décore toujours la partie supérieure de l'amphore mais elle se situe maintenant non plus au niveau des anses mais sous celles-ci. La variante B1, datable entre le dernier tiers du V^e s. et le milieu du VI^e s., peut être considérée comme une forme de transition entre la variante LRA 4 A2 et les variantes tardives suivantes. En effet, on peut remarquer sur certains exemplaires B1, la présence de caractères morphologiques hérités des variantes antérieures comme la lèvre courte à ressaut interne qui ne change pas. En revanche, la forme du corps diffère: plus cylindrique et plus haut (entre 70 et 80 cm), il se termine par un fond creux tronconique. La variante B2 est caractérisée par un bord vertical simple plus haut, un corps allongé, un épaulement arrondi, ainsi qu'un fond tronconique étroit. Comme pour la variante précédente B1, les stries incisées se situent en dessous des anses, associées parfois à un étranglement de la panse. Nous trouvons cette amphore exclusivement dans des niveaux de la seconde moitié du VI^e s. et du VII^e siècle. La variante B3 correspond aux derniers exemplaires de LRA 4. Elle ne présente pas de différences fondamentales par rapport à la variante précédente, si ce n'est que la panse est lisse, dépourvue de stries incisées. En France, cette variante est présente dans les niveaux les plus récents, comme à Marseille (place Jules Verne, inédit), mais il est difficile de la distinguer de la variante B2 sur la base des bords ou des fonds.

La forme 4A a été produite dans le sud de la Palestine, sur une aire assez vaste comprise entre Ascalon-Gaza et Beer Sheva et englobant peut-être aussi le *Pelusium* alors que le type 4B semble plutôt caractéristique de la région de Gaza.

5. LA FORME *BAG-SHAPED AMPHORA* (LRA 5/6 ET APPARENTÉES)

La dénomination générale *bag-shaped amphora* («amphore-sac»), familière des archéologues travaillant au Proche-Orient, concerne plusieurs séries d'amphores produites en Méditerranée orientale à partir du IV^e siècle et jusqu'au X^e siècle au moins. Cette appellation géné-

rique apparaît comme une catégorie «fourre-tout» qui cache de nombreux problèmes sur la typologie, la chronologie et les lieux de fabrication. Aucune typologie embrassant l'ensemble de la production tardive n'a été réalisée et les rares tentatives de classement ne donnent qu'une vision très partielle ou simpliste alors qu'en réalité le regroupement de ces séries s'avère être un exercice complexe et parfois acrobatique.

Il paraît donc nécessaire, afin de mettre de l'ordre dans les données disponibles actuellement, d'échafauder une classification de façon progressive en raisonnant dans un premier temps à partir d'ensembles généraux de formes et non pas en fonction des lieux de production puisque nous sommes toujours dans l'incapacité de décider de la provenance exacte de certaines formes, ce qui ne pourra être réalisé que dans un second temps avec la poursuite des recherches dans ce domaine précis.

Pour la période qui nous intéresse, c'est à dire entre le V^e s. et le VII^e s., quatre grands types principaux peuvent être définis (Fig. 5). Ils possèdent tous des traits communs tels que l'absence de col, une lèvre verticale, des anses en oreilles, un fond bombé, un corps cannelé sphéroïde ou piriforme.

La première variante de *bag amphora* se caractérise essentiellement par un corps piriforme presque entièrement cannelé et évasé à la base (la contenance varie entre 10 et 13 litres). Au milieu de la panse, une bande plus ou moins large, est dépourvue de cannelures, c'est sur cette plage que figure souvent le décor peint. Le bord est vertical et se compose d'une lèvre mince soit simple, soit terminée par un petit bourrelet. Le diamètre de l'embouchure varie entre 8 et 9 cm. Les anses, soudées sur l'épaule, sont en anneau et remontent vers le haut. La base de l'amphore est bombée, sans pied. L'argile de cette amphore est très sableuse, de couleur orangée, et contient comme inclusions surtout des grains noirs, de calcite, de quartz et parfois quelques particules de mica doré.

Originnaire du sud de la Phénicie, et plus précisément de la région côtière d'Akko, l'amphore *bag-shaped* type 1 se rencontre essentiellement en Gaule dans les niveaux de la première moitié du VI^e siècle.

Le deuxième type d'amphore-sac, plus courant que le précédent, possède un corps piriforme entièrement cannelé. Le bord est vertical et haut (4 à 5 cm de hauteur). La base de la panse est évasée et bombée. Les anses, en oreilles, sont très proéminentes. La capacité du type 2 est plus importante que celle du type 1 puisqu'elle représente près du double: 30 litres. C'est sur cette amphore que l'on trouve le plus fréquemment des décors peints.

Il est maintenant possible de cerner, l'évolution morphologique de cette amphore, originaire probablement de la région de Beth Shan (dans l'actuelle Israël):

– Au début du V^e s., l'allure générale du corps est piriforme, très évasée à la base. Le bord se caractérise par une petite lèvre triangulaire à son extrémité supérieure et par une arête saillante très marquée dans sa partie inférieure. Le fond, bombé, peut parfois se terminer par un petit pied conique.

– Durant le VI^e s. (peut-être dès la seconde moitié du V^e s.), l'amphore, qui possède les mêmes caractéristiques que précédemment, a un corps plus sphérique et se dote d'une cannelure en saillie très caractéristique faisant le tour de la panse au niveau de l'attache inférieure des anses.

– Au début du VII^e s., l'arête soulignant le bord disparaît et le fond peut parfois être ombiliqué.

Deux catégories de pâte coexistent sur cette amphore. La première, la plus caractéristique et la plus courante, est de couleur rouge vif, très fine, dure avec des inclusions essentielles noires, de quartz et de calcite. La surface est gris foncé, lisse et dure.

La seconde, voisine de celle du type 1, est de couleur orangée ou beige, sableuse, avec des inclusions calcaires et quartzes.

L'amphore sphéroïde, dénommée ici type 3, est l'amphore-sac tardive à la fois la plus connue et la plus répandue. Elle se caractérise par une très grande uniformisation en ce qui concerne son mode de fabrication et sa forme. On la distingue surtout par un corps sphéroïde entièrement cannelé, un fond bombé sans pied, une lèvre verticale ou oblique, des anses assez

massives en oreilles, comme à l'accoutumé sur les amphores-sacs. Parfois, une plage démunie de cannelure, entoure la panse (on retrouve cette dernière caractéristique sur le type 1 que l'on pourrait peut-être considérer comme sa variante précoce?).

La capacité de cette amphore est assez constante puisque les calculs effectués sur plusieurs exemplaires complets indiquent un volume se situant entre 21 et 23 litres.

La pâte, très uniforme sur ce type, est toujours sableuse contenant comme dégraissant essentiellement des grains de quartz et de calcite. Sa couleur varie de l'orange vif au beige clair. La surface externe, de la même couleur que la pâte, est très pulvérulente.

En ce qui concerne la date d'apparition de cette amphore en Gaule, il semble qu'il n'y ait pas de décalage par rapport au commencement de sa fabrication en Orient puisqu'elle est importée dès les premières années du VI^e s. et reste bien représentée jusqu'à la fin du VII^e siècle. Quelques exemplaires retrouvés en France proviennent d'Égypte et notamment d'Abou Mina, la majorité appartenant à l'aire palestinienne et plus précisément de Samarie.

Au sein du type 4 a été rassemblée une série d'exemplaires égyptiens de petite taille, qui possèdent des pâtes calcaires de couleur beige rosé (originaires de Maréotide) ou alluviales brun-rouge (fabriquées dans la branche canopique du Nil).

Ces amphores ont été assimilées à tort à la typologie des *Late Roman Amphoras 5/6*, alors que J. Riley n'en fait pas mention dans sa classification de Carthage. Seuls des rapprochements généraux d'ordre morphologique peuvent être évoqués. La panse est piriforme, trapue, cannelée ou lisse, avec un fond aplati bombé et de petites anses en oreilles. Les volumes enregistrés pour ce type se situent généralement entre 7 et 8,5 litres. Cette amphorette a connu une diffusion limitée aussi bien géographiquement que dans le temps. Elles apparaissent dès les premières années du VII^e s. et sont encore fabriquées en Orient, sans changement morphologique majeur, au XI^e siècle.

En France, quelques fragments appartenant au type 4 ont été recueillis sur la fouille de la place Jules Verne à Marseille dans des niveaux datés de la seconde moitié du VII^e siècle.

7. LES AMPHORES LRA 7 ET BITRONCONIQUES TARDIVES

Deux lignées d'amphores égyptiennes coexistent durant la période romaine tardive. Il s'agit d'une part des conteneurs «bitronconiques», héritiers directs de formes d'époque impériale, et des conteneurs en forme de carotte *Late Roman Amphora 7* dont la généalogie est incertaine. L'établissement d'une typologie de ces amphores s'avère être un problème bien plus complexe et délicat qu'il n'apparaît dans les études de John Riley ou de D.P.S. Peacock et D.F. Williams⁷. En France, et plus généralement en Méditerranée occidentale, les importations d'amphores égyptiennes sont rares et ne permettent pas de compléter ou de préciser les typologies existantes. Seule une étude menée en Égypte même, sur les sites de production, permettrait vraisemblablement d'établir un classement morphologique et chronologique de ces amphores.

Le groupe générique LRA 7 est constitué par de nombreuses variantes hétérogènes dont les hauteurs et les largeurs relatives sont très variables (Fig. 6). Certaines peuvent être individualisées, notamment à partir de la forme du bord. Cette hétérogénéité résulte à la fois d'une distinction géographique (certaines variantes sont propres à des ateliers précis) et d'une évolution chronologique. Il est encore très difficile d'établir une typologie de ces amphores, qui ont été peu étudiées. Cependant, deux critères morphologiques pourraient nous informer sur la chronologie: il s'agit d'une part de la diminution progressive de la hauteur du col et de l'apparition d'autre part d'une arête très saillante située au niveau de l'épaule sur les exemplaires les plus récents. Les amphores à épaules rondes se situeraient de la fin du IV^e jusqu'au VI^e

⁷ D.P.S. PEACOCK-D.F. WILLIAMS, *Amphorae and the Roman economy: an introductory guide*, Londres, 1986, pp. 204-205.

s. alors que celles à épaules carénées appartiendraient aux productions les plus récentes datées des VII^e-VIII^e siècles.

Les deux principaux groupes d'amphores égyptiennes – bitronconiques et LRA 7 – ont en commun leur argile de nature alluviale, d'un brun chocolat, tendre, légèrement feuilletée, très riche en mica, en quartz et en particules végétales, typiquement caractéristique des terres limoneuses de la moyenne vallée du Nil⁸. Quelques exemplaires ont une pâte rouge foncé, fine, dure, micacée, probablement originaire de la Basse Nubie et particulièrement de la région d'Edfou.

Durant l'Antiquité tardive, les amphores égyptiennes apparaissent en Gaule dès le début du V^e s. et sont encore bien attestées au VII^e siècle. Leur présence est toujours très faible et on ne les trouve que sur les sites proches du littoral méditerranéen comme à Arles et Marseille.

8. AUTRES AMPHORES ORIENTALES TARDIVES

A côté de ces 7 groupes consacrés, il existe en Gaule des séries de conteneurs orientaux mais dont les évolutions morphologiques et les origines restent encore à préciser.

Il s'agit d'abord de l'amphore de Samos qui comprend les variantes Agora M328, M273 et *Cistern type*⁹; le lien entre ces variantes n'ayant jamais été réalisé. On retrouve ces variantes en Gaule entre le V^e s. et le VII^e s.

Ensuite la forme Agora M334, produite très vraisemblablement dans le sud du Liban peut-être dans la région de Sarepta. Cette amphore est présente en France dès le début du V^e s. comme à Arles et jusqu'au début du VII^e s. à Marseille.

Enfin, il existe plusieurs séries d'amphores aux formes variées qui se rencontrent essentiellement au V^e s. Ces formes, jusqu'à présent non classées, trouvent encore peu de parallèles en Méditerranée.

En ce qui concerne maintenant le contenu de ces différents types, on peut dire que même en l'absence d'analyses biochimiques, les amphores retrouvées en milieu humide comme dans les contextes portuaires de Marseille, Fos et de Port-Vendres, apportent des renseignements nouveaux et importants sur les denrées transportées.

Il apparaît qu'au V^e s. la quasi-totalité des amphores orientales est poissée, ceci semble exclure définitivement l'huile des produits importés.

Pour le VI^e s., bien que nos renseignements soient moins précis, les contextes portuaires étant plus rares pour cette période, nous observons le même phénomène.

Ainsi on peut, tout en restant très prudent, rapprocher, en tenant compte des zones géographiques où ces amphores sont produites, les mentions faites dans les textes à propos de vins de même origine.

Par exemple, les amphores LRA 1, que ce soit les variantes A ou B retrouvées en milieu humide portent toutes des traces de poix. Cette constatation va à l'encontre de la thèse communément admise qui considère ces amphores comme des conteneurs à huile syrienne.

Il est alors tentant de mettre en relation ces conteneurs avec les textes de Grégoire de Tours qui cite un vin de Laodicée (*Hist Franc.*, VII, 29), de Venance Fortunat, à la même époque qui parle de crus chypriotes (*Vie de Saint Martin*, 2), et de Paul d'Égine, qui dans ses prescriptions médicales indique l'emploi de vins de Cilicie (*Pauli Aeginetae Epitome Medicae Libri Septem, Corpus Medicorum Graecorum*, XXII). De plus l'insistance avec laquelle l'*Expositio*

⁸ Des ateliers ont été reconnus à Oxyrhynchos, Hermoupolis Magna, Antinoopolis, Akôris et Edfou: P. BALLET-M. PICON, *Recherches préliminaires sur les origines de la céramique des Kellia (Égypte)*, «Cahiers de la Céramique Égyptienne», 1, Le Caire, 1987, pp. 17-48; P. BALLET-E. MAHMOUD-M. VICHY-M. PICON, *Artisanat de la Céramique dans l'Égypte romaine tardive et byzantine. Prospections d'ateliers de potiers de Minia à Assouan*, «CCE», 2, 1991, pp. 129-143.

⁹ H.S. ROBINSON, *The Athenian Agora. V. Pottery of the Roman Period*, Princeton, 1959; P. ARTHUR, *Anfore dell'alto Adriatico e il problema del Samos Cistern type*, «Aquileia Nostra», LXI, 1990, pp. 282-295.

totius mundi et gentium présente uniquement la région de Cilicie comme une grande zone de production de vin, ainsi qu'exportatrice de cette ressource vers les autres provinces, renforce cette idée (*Expositio totius mundi et gentium*, XXXIX).

Les attestations de découvertes amènent plusieurs remarques frappantes, tout d'abord celle de la disparité énorme entre le sud de la Gaule et sa partie nord. On remarque en effet, une concentration très dense dans le sud et plus particulièrement autour des sites portuaires du sud-est: on perçoit l'importance de Marseille dans cette diffusion qui essaime ces produits dans toute la basse vallée du Rhône, mais également en moindre mesure de Fos et des sites portuaires secondaires de cabotage du sud-est. Pour la partie nord de la Gaule, au dessus de Lyon les attestations sont rares. Il est également remarquable de constater que la diffusion des amphores orientales tardives est conditionnée d'une part par les principales routes terrestres encore utilisées durant l'Antiquité tardive mais aussi et surtout par les axes fluviaux dont on sait qu'ils sont les principales voies de communication à l'époque qui nous intéresse. De ce fait, trois grands axes de communication se dégagent. Le premier sud-nord est l'axe constitué par le Rhône, la Saône, la Moselle en direction soit de Trèves et des villes rhénanes de Mayence, Coblenz et Cologne, soit en direction de Strasbourg et d'Augst. Le second axe qui se dessine est celui destiné au nord ouest de la Gaule en direction des villes situées sur la Seine et la Loire. Le troisième grand axe est celui qui traverse le sud ouest de la Gaule au départ principalement de Narbonne vers Bordeaux par l'intermédiaire de Toulouse et de la Garonne. Il faut signaler la situation particulière de Bordeaux et de Nantes car les produits importés dans ces deux villes ont pu également emprunter la route maritime atlantique à destination de l'Angleterre. La diffusion des amphores orientales est donc un problème complexe puisque seuls les grands axes de communication se distinguent. D'autres paramètres sont à prendre en compte en plus des axes de communication comme celui des attestations de marchands orientaux, grecs, juifs et syriens mentionnés dans les textes de Grégoire de Tours ou de Sidoine Apollinaire et sur les épitaphes. On constate alors qu'il y a une nette corrélation entre la découverte de conteneurs orientaux et les protagonistes de leurs échanges. On peut retenir les exemples de Marseille, Arles, Narbonne, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Tours, Nantes, Paris et aussi Trèves et Cologne où des amphores orientales ont été retrouvées. Il semble donc évident que les *transmarini negociatores* orientaux sont des vecteurs essentiels de diffusion de ces produits en Gaule. On peut alors se demander si cette situation ne révèle pas une image moins économique que politico-culturelle. La rareté des découvertes d'amphores dans la partie nord de la Gaule pourrait être le résultat de l'effacement progressif de certains traits de la civilisation gallo-romaine et de la réapparition avec force des fonds régionaux. Alors que le sud et plus précisément le sud-est, souvent épargné par les grandes migrations, resterait plus romain d'esprit jusqu'au IX^e siècle et demeurerait en quelque sorte le garant de la romanité. La dégradation des réseaux secondaires d'échanges et de communication, la présence fréquente des tonlieux aux nombreux points de rupture de charge ainsi que le prix élevé des vins orientaux sont sûrement des causes de pénétration limitée de ces amphores. Il est également tentant de percevoir une disparité de la clientèle dans la Gaule septentrionale, les vins orientaux étant peut-être plutôt réservés à une élite laïque ou religieuse.

Enfin, il est désormais, possible de comparer d'un site à l'autre, des ensembles chronologiquement homogènes afin de dégager des tendances commerciales. Aussi, il est intéressant de noter que les importations orientales arrivent brutalement et massivement en Gaule dès le 1^{er} quart du V^e s. grâce à la promotion exceptionnelle faite aux vins orientaux par Constantinople, mais aussi parce qu'elles viennent occuper le vide laissé par la baisse des productions vinaires africaines. Elles ne cessent de croître tout au long du siècle, jusqu'à représenter dans la seconde moitié du V^e s. près de la moitié des arrivages. Au début du VI^e s., malgré l'arrivée massive des importations africaines, elles conservent une place prépondérante parce qu'elles ne transportent pas de produit concurrentiel. Ce renouveau des amphores africaines sur les marchés gaulois est sûrement à mettre en rapport avec la reconquête byzantine de Justinien. En

revanche, on voit un fléchissement des arrivages de Méditerranée orientale s'amorcer dès la première moitié du VII^e s. lié vraisemblablement à la conquête arabe et à la fermeture progressive de la Méditerranée occidentale ce qui restreint alors très sensiblement les échanges.

Les résultats, exposés ici de façon très synthétique sont, bien évidemment provisoires et appartiennent à un programme d'étude plus complet qui, comme nous l'espérons permettra d'apporter encore des données nouvelles sur ces amphores.

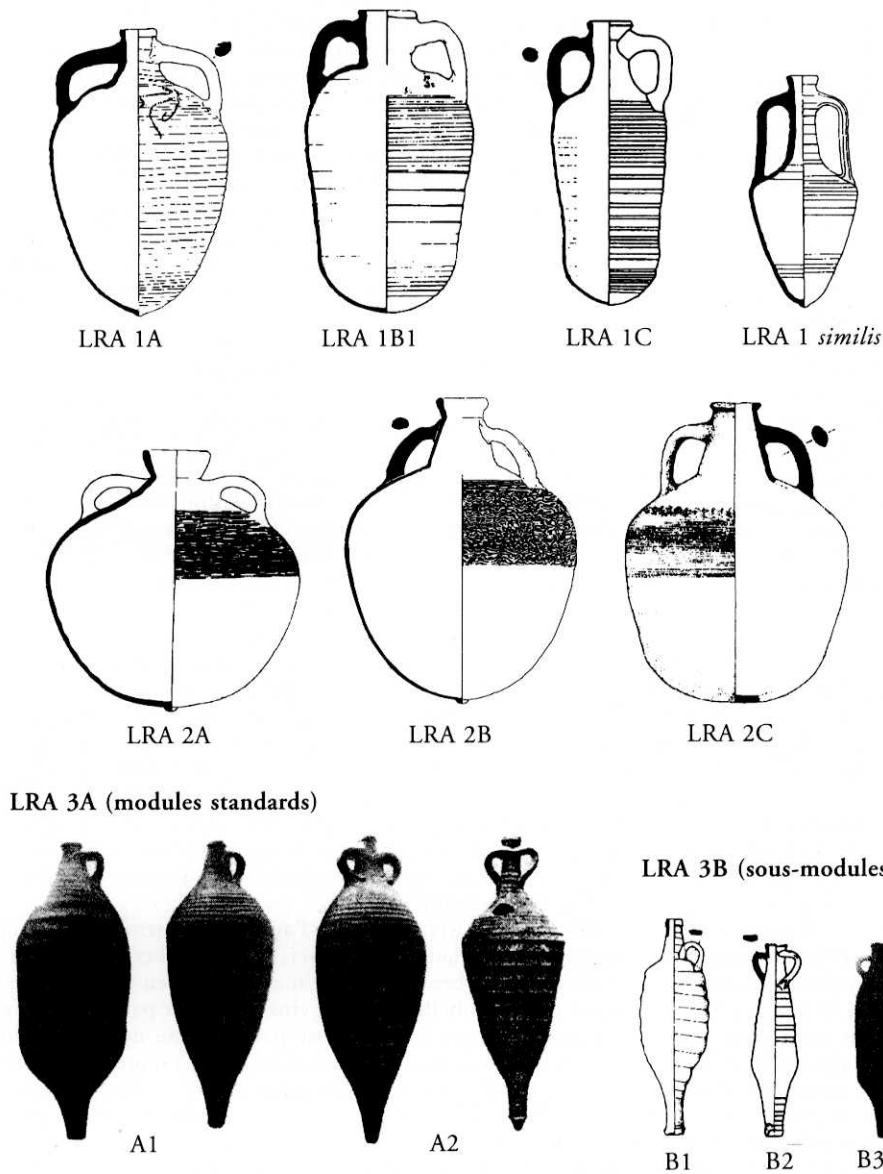


Fig. 1 – Différentes variantes de *Late Roman Amphora 1*.

Fig. 2 – Variantes de *Late Roman Amphora 2*.

Fig. 3 – Différentes variantes de *Late Roman Amphora 3*.

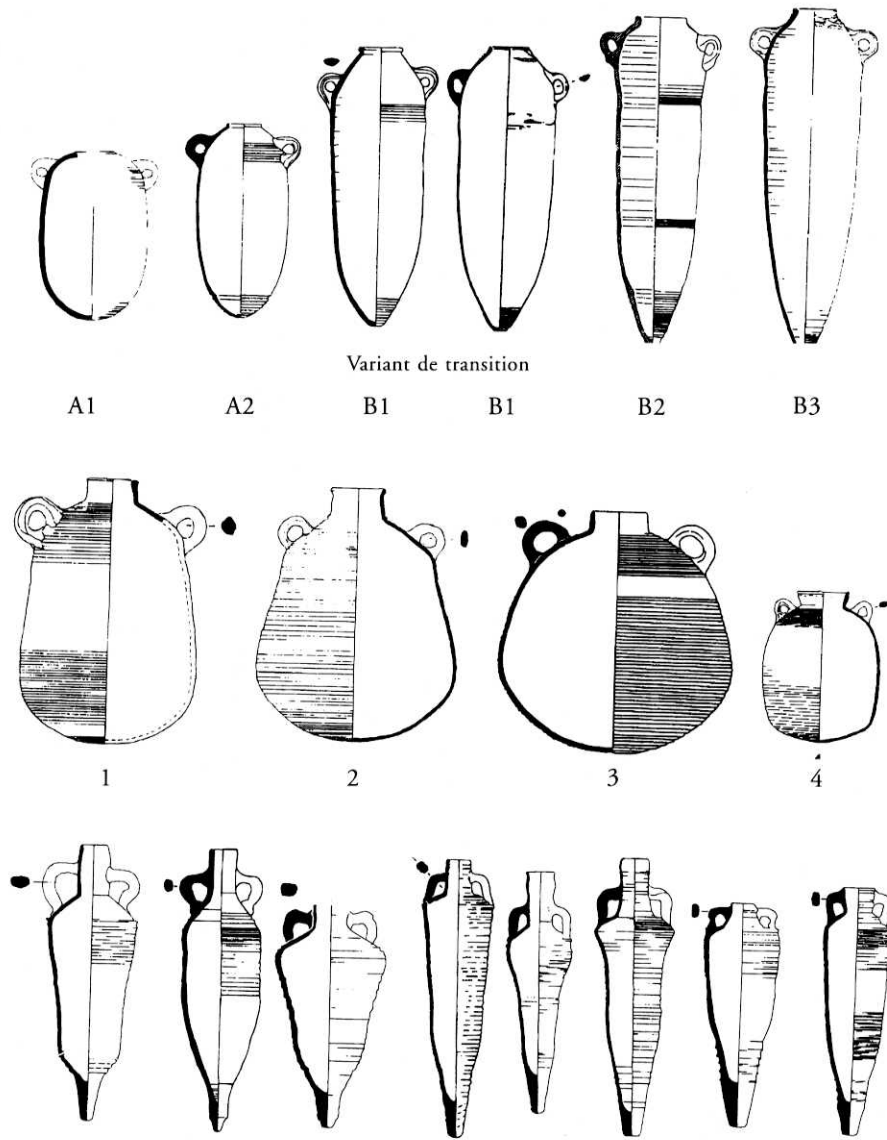


Fig. 4 – Evolutions typologiques des amphores LRA 4.
 Fig. 5 – Différents types de *bag-shaped amphora*.
 Fig. 6 – Différentes formes d'amphores LRA 7 et apparentées.

CENTRO LIGURE PER LA STORIA DELLA CERAMICA

ATTI

XXX CONVEGNO INTERNAZIONALE
DELLA CERAMICA

1997

XXXI CONVEGNO INTERNAZIONALE
DELLA CERAMICA

1998

ESTRATTO

ALBISOLA